L'an deux mille vingt trois, le 6 janvier

Le Conseil Municipal de la commune de MILLANÇAY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe AGULHON, Maire.

Date de la convocation : 2 janvier 2023

Nombre de conseillers : en exercice : 12
Présents : 11
Votants : 11 + 1 pouvoir

Présents :

Mesdames Annick CHARBONNIER, Adeline CORRIGNAN, VAUQUELIN, Flore ROBIN,
Messieurs Philippe AGULHON, Pascal LIEUVE, Philippe JACQUET, Erwan GRUX, Thierry PASCAULT, Philippe LOUIS-DREYFUS, Jean-François VOGEL, Philippe DAVID.

Absent(s) excusé(s) : Linda CHARPENTIER (procuration donnée à Philippe JACQUET)

Secrétaire de séance : Philippe JACQUET

	Liste des délibérations du conseil municipal du 6 janvier 2023	**Observations**
CM-2023-715	1. Candidature pour l'exploitation du restaurant	Voté à l'unanimité
CM-2023-716	2. Attribution d'une subvention communale à Mme MAUGUIN, future micro-crèche	Voté à l'unanimité
CM-2023-717	3. Subvention 2023 au bénéfice de la 62ème édition du Tour du Loir-et-Cher	Voté à l'unanimité
	Procès-verbal de séance du conseil municipal du 6 janvier 2023– convocation en date du 2 janvier 2023	

Le Maire,
Philippe AGULHON

Le secrétaire de séance
Philippe JACQUET